

Actualités

Plus de lumière à la Husselle



Vous l'avez sans doute remarqué. Le principal axe de la Husselle (Avenue du Berceau de l'Aviation) et une partie du Chemin de St Etienne sont sans lumière depuis plusieurs semaines. Ce n'est pas une mesure d'économie, mais la conséquence d'un vol de câbles électriques. C'est dommage, car ce secteur, qui a connu de nombreuses occupations illégales de caravanes, commence seulement à vivre avec l'installation d'entreprises. La Husselle, c'est aussi un axe d'entrée dans Béthény, qui, dans le noir, n'est ni très rassurant, ni très accueillant !

Une usine à enrobés à Reims avec des nuisances pour Béthény

Le projet est validé par la ville de Reims, mais attend toujours l'accord du Préfet. S'il voit le jour, la production d'enrobés à chaud aurait lieu à quelques kilomètres de Béthény. Les associations écologistes indiquent que les vents viendraient porter une partie des fumées vers notre ville. L'air serait pollué dans un rayon de quatre à cinq kilomètres autour de cette centrale. En effet, le site devrait transformer des fraisats (des anciens macadams) en nouveaux matériaux. Ce procédé, très toxique, pourrait produire des fumées.



Des pistes cyclables... enfin !



Le Grand Reims vient de finir de tracer plusieurs pistes cyclables dans la commune. Il est maintenant possible de rejoindre Reims par la Route de Béthény et la voie Romaine (en partie). Nous continuons à demander la création de ces espaces de circulation, à chaque fois que cela est possible. Malheureusement, la chaussée ne s'y prête pas toujours, sans travaux.

Le projet de maraîchage va voir le jour

Après des années d'attente, le projet d'installation d'un maraîcher à Béthény devrait prochainement voir le jour. L'espace est déterminé (avant le passage du pont SNCF—Route de la Neuville). Nous pouvons nous réjouir de cette nouvelle activité qui permettra de produire localement et de créer des emplois. L'ouverture est prévue courant 2024 (normalement).

L'info du mois :

+3,5 %

C'est la hausse des bases qui servent à calculer les impôts locaux, et donc le surcoût payé en 2024 par le contribuable.

Contactez-nous !

@ : bethenyunnouvelean@gmail.com -

Facebook: [un nouvel élan pour Béthény](#)



Julien DUPAIN

En conseil municipal :



Nous avons, de nouveau, rappelé notre demande de réduire la pression fiscale qui pèse sur les habitants. Les taxes communales ont progressé grâce à l'évolution des bases sur lesquelles elles sont calculées (+7% en 2023, +3.5% en 2024). Pour ne pas mettre en danger les finances de commune, d'autres ressources financières sont mobilisables (création d'une taxe sur les publicités, les friches...). Malheureusement, la ville a confié la compétence au Grand Reims, et ne peut plus rien décider seule.

